



BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014

Renseignements complémentaires

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 



BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014

Renseignements complémentaires

Budget de dépenses 2013-2014

Renseignements complémentaires

Dépôt légal - Mars 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 2291-4803 (imprimé)

ISSN 2291-4811 (en ligne)

ISBN 978-2-550-67332-3 (imprimé)

ISBN 978-2-550-67333-0 (en ligne)

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (chapitre A-6.01) prévoit que le président du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

De plus, la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6) prévoit qu'un budget des fonds spéciaux est joint au budget de dépenses déposé à l'Assemblée nationale aux fins de faire approuver les prévisions de dépenses et d'investissements.

À ces égards, le président du Conseil du trésor a déposé à l'Assemblée nationale à l'automne 2012 les renseignements suivants touchant le Budget de dépenses 2013-2014 :

- **Le Message du président du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires;**
- **Les Crédits et plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées;**
- **Les Crédits des ministères et organismes;**
- **Les Plans de dépenses et d'investissements des ministères et organismes;**
- **Le Budget des fonds spéciaux.**

Pour respecter ses obligations et compléter l'information déjà présentée, le président du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale les volumes suivants :

- **Les Plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées;**
- **Les Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes;**
- **Les Renseignements complémentaires.**

Ces volumes complètent l'information relative au Budget de dépenses 2013-2014 déjà publiée. Ils n'incluent donc pas les ajustements qui pourraient être apportés par le ministère des Finances et de l'Économie dans le cadre de la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	9
1. Les résultats des entités consolidées en 2013-2014.....	9
2. Les résultats des fonds spéciaux en 2013-2014	10
3. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2013-2014.....	11
4. Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en 2013-2014.....	12
5. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2012-2013	12
Annexe 1	
Changements à la liste des entités consolidées et des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.....	15
Annexe 2	
Résultats des fonds spéciaux	18
Annexe 3	
Résultats des organismes autres que budgétaires.....	21
Annexe 4	
Résultats des comptes à fin déterminée.....	25
Annexe 5	
Entités du réseau de la santé et des services sociaux.....	29
Annexe 6	
Entités des réseaux de l'éducation	34
Annexe 7	
Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation	37
L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	39
1. L'enveloppe d'effectif autorisé et l'effectif utilisé	39
2. La variation à l'enveloppe d'effectif autorisé	39
3. L'évolution de l'effectif utilisé en 2012-2013	40
Annexe 1	
Lexique.....	41
Annexe 2	
Évolution de l'effectif des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux	42
Annexe 3	
Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	43
Annexe 4	
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux	44

Annexe 5	
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	45
Annexe 6	
Effectif utilisé du secteur de la fonction publique	46

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES	47
1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses	47
2. Les dépenses de rémunération	49
3. Les dépenses de fonctionnement	50
4. Les dépenses de capital	52
5. Les dépenses d'intérêt	54
6. Les dépenses de support	55
7. Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions	58

Annexe 1	
Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre	59

Annexe 2	
Répartition du Budget de dépenses 2013-2014 par grandes catégories	60

Annexe 3	
Répartition des dépenses de programmes 2013-2014 par bénéficiaires	61

LE PASSIF ENVIRONNEMENTAL	63
1. L'adoption de la convention comptable	63
2. L'établissement du passif environnemental	63
3. Le plan de réhabilitation des terrains contaminés	64

Annexe 1	
Convention et directives comptables	65

APPENDICES

Appendice A	
Le Budget de dépenses 2013-2014 par missions	69

Appendice B	
Indicateurs économiques et budgétaires	81

B.1	
Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires	82

B.2	
Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques	83

B.3	
Dépenses par portefeuilles	84

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

1. LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2013-2014

Les revenus et les dépenses prévus des entités consolidées s'élèvent respectivement à 73 979,7 M\$ et à 72 690,2 M\$ pour l'exercice financier 2013-2014, avant les ajustements de la consolidation, pour un impact favorable de 1 289,5 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement. Ces résultats représentent une hausse de 193,7 M\$ par rapport à 2012-2013 qui se répartit ainsi :

- Une amélioration de 129,4 M\$ des résultats prévus des fonds spéciaux;
- Une détérioration de 44,4 M\$ des résultats prévus des organismes autres que budgétaires;
- Une amélioration de 100,0 M\$ des résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- Une variation à la hausse de 8,7 M\$ des résultats prévus des comptes à fin déterminée.

Résultats des entités consolidées en 2013-2014

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013 ¹	
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	Variation
Fonds spéciaux ²	11 745,0	10 503,4	1 241,6	1 112,2	129,4
Organismes autres que budgétaires	23 393,4	23 336,9	56,5	100,9	(44,4)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	37 764,0	37 764,0	-	(100,0)	100,0
	72 902,4	71 604,3	1 298,1	1 113,1	185,0
Comptes à fin déterminée ³	1 077,3	1 085,9	(8,6)	(17,3)	8,7
Résultats des entités consolidées⁴	73 979,7	72 690,2	1 289,5	1 095,8	193,7

¹ Les données sont présentées conformément à la structure 2013-2014.

² Incluant les résultats du Fonds des générations.

³ Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de comptabilité de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés sur une base de comptabilité d'exercice. Après les ajustements de la consolidation, les résultats des comptes à fin déterminée sont à l'équilibre. Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 4.

⁴ Les résultats du gouvernement sont présentés avant les ajustements de consolidation. Ces ajustements ont pour effet d'éliminer les opérations conclues entre les entités du périmètre comptable du gouvernement et envers le fonds général, d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement et d'effectuer les reclassifications adéquates.

Les prévisions des résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux tiennent compte de l'impact des politiques visant la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, tel que prévu à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (2010, chapitre 20).

Par ailleurs, les résultats des entités consolidées ne tiennent pas compte de la réduction de dépenses de 200,0 M\$ en 2013-2014 qui leur sera demandée, telle qu'annoncée au Budget de novembre 2012.

Les changements survenus à la liste des entités consolidées et des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentés à l'annexe 1.

2. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2013-2014

Les fonds spéciaux présentent un excédent prévu de 1 241,6 M\$, avant les ajustements de la consolidation, pour l'exercice financier 2013-2014 comparativement à un surplus anticipé de 1 112,2 M\$ en 2012-2013. Cette hausse de 129,4 M\$ s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Une variation défavorable de 70,5 M\$ des résultats nets du Fonds des réseaux de transport terrestre résultant d'un accroissement plus rapide des dépenses d'opération par rapport aux revenus de taxes sur les carburants et de droits d'immatriculations des véhicules et des permis de conduire. Cette augmentation des dépenses est générée par le niveau des investissements réalisés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures;
- Un déficit prévu de 87,4 M\$ au Fonds vert en 2013-2014 comparativement à un déficit prévu de 150,4 M\$ en 2012-2013. Cette amélioration de 63,0 M\$ est principalement attribuable aux revenus additionnels versés au Fonds vert en 2013-2014 dont 24,3 M\$ en provenance de transferts fédéraux pour le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage et 30,0 M\$ découlant de l'entrée en vigueur du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre;
- Un déficit de 35,6 M\$ est prévu au Fonds de développement du marché du travail en 2013-2014 comparativement à un déficit de 5,2 M\$ en 2012-2013. Cette baisse de 30,4 M\$ des résultats nets s'explique par une diminution des revenus. Le déficit sera financé par l'utilisation des surplus cumulés;
- Le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires prévoit un surplus de 2,4 M\$ en 2013-2014, comparativement à un déficit anticipé de 9,2 M\$ en 2012-2013. Cette amélioration de 11,6 M\$ s'explique notamment par les délais de mise en œuvre du Fonds faisant en sorte que certaines dépenses initialement prévues dans l'exercice financier 2011-2012 ont été effectuées dans l'exercice financier 2012-2013;
- Un déficit de 12,3 M\$ est prévu au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2013-2014, comparativement à un déficit de 2,1 M\$ en 2012-2013. Cette détérioration des résultats de 10,2 M\$ s'explique essentiellement par la réduction prévue des revenus provenant des transferts fédéraux pour le financement des projets autorisés dans le cadre du programme Infrastructures de loisirs du Canada.

Résultats en 2013-2014 des fonds spéciaux¹ (en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 460,2	3 140,8	319,4	389,9	(70,5)
Fonds vert	360,8	448,2	(87,4)	(150,4)	63,0
Fonds de développement du marché du travail	1 043,0	1 078,6	(35,6)	(5,2)	(30,4)
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25,0	22,6	2,4	(9,2)	11,6
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	60,1	72,4	(12,3)	(2,1)	(10,2)
Autres fonds spéciaux ²	6 795,9	5 740,8	1 055,1	889,2	165,9
Résultats avant les ajustements de la consolidation	11 745,0	10 503,4	1 241,6	1 112,2	129,4

¹ Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 2.

² Incluant les résultats du Fonds des générations.

3. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2013-2014

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires affichent un surplus de 56,5 M\$, avant les ajustements de la consolidation en 2013-2014, comparativement à un surplus anticipé de 100,9 M\$ en 2012-2013. Cette diminution de 44,4 M\$ des résultats nets prévus s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- L'Agence métropolitaine de transport prévoit un déficit de 49,5 M\$ pour l'exercice financier 2013-2014 comparativement à un déficit prévu de 27,4 M\$ en 2012-2013. Cette baisse des résultats de 22,1 M\$ s'explique par la hausse du rythme de réalisation des différents projets financés par l'Agence;
- La Financière agricole du Québec présente un surplus de 53,1 M\$ en 2013-2014, comparativement à 74,9 M\$ en 2012-2013. Cette variation à la baisse de 21,8 M\$ résulte principalement de l'impact anticipé par la nouvelle entente Cultivons l'avenir 2 sur les programmes québécois de gestion des risques agricoles;
- L'Agence du revenu du Québec est en équilibre en 2013-2014, comparativement à un déficit de 10,6 M\$ en 2012-2013. Cette amélioration des résultats s'explique par l'utilisation des surplus de l'exercice 2011-2012 pris en compte dans la rétribution de l'Agence en 2012-2013.

Les résultats des entités consolidées

Résultats en 2013-2014 des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats Nets	Résultats probables	
Agence métropolitaine de transport	413,3	462,8	(49,5)	(27,4)	(22,1)
La Financière agricole du Québec	742,3	689,2	53,1	74,9	(21,8)
Agence du revenu du Québec	1 072,3	1 072,3	-	(10,6)	10,6
Autres organismes ²	21 165,5	21 112,6	52,9	64,0	(11,1)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	23 393,4	23 336,9	56,5	100,9	(44,4)

¹ Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 3.

² Incluant, entre autres, la Régie de l'assurance maladie du Québec dont les revenus et les dépenses s'établissent à 10 810,8 M\$ et le Fonds de l'assurance médicaments dont les revenus et les dépenses s'établissent à 3 420,9 M\$.

4. LES RÉSULTATS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EN 2013-2014

Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, avant les ajustements de la consolidation, présentent des résultats à l'équilibre pour l'exercice financier 2013-2014, comparativement à un déficit de 100,0 M\$ en 2012-2013.

Résultats en 2013-2014 des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation¹

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Résultats avant les ajustements de la consolidation	37 764,0	37 764,0	-	(100,0)	100,0

¹ Les listes des entités appartenant aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentées aux annexes 5 et 6.

5. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2012-2013

Les résultats prévus des entités consolidées et des comptes à fin déterminée, avant les ajustements de la consolidation, sont légèrement inférieurs à ceux présentés au dépôt du Budget de dépenses 2012-2013 :

- Les résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires se sont légèrement détériorés de 3,0 M\$;
- Les résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation demeurent au même niveau;
- Les résultats des comptes à fin déterminée sont en baisse de 5,7 M\$.

Renseignements complémentaires

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2012-2013

(en millions de dollars)

	2012-2013		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux ¹	1 112,2	1 140,1	(27,9)
Organismes autres que budgétaires	100,9	76,0	24,9
	1 213,1	1 216,1	(3,0)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(100,0)	(100,0)	-
Comptes à fin déterminée	(17,3)	(11,6)	(5,7)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	1 095,8	1 104,5	(8,7)

¹ Incluant les résultats du Fonds des générations.

Plus précisément, les principales variations des résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, s'expliquent par les facteurs suivants :

- Le déficit prévu du Fonds de développement du marché du travail est passé de 34,7 M\$ au Budget de dépenses 2012-2013 à un déficit anticipé de 5,2 M\$. Cette diminution du déficit prévu de 29,5 M\$ s'explique notamment par une baisse des dépenses aux mesures d'aide à l'emploi;
- L'amélioration des résultats de La Financière agricole du Québec en 2012-2013 de 22,3 M\$ s'explique par des besoins financiers moindres que prévu à l'égard des programmes Agri-stabilité et d'assurance stabilisation des revenus agricoles;
- L'Agence métropolitaine de transport présente un déficit additionnel de 21,6 M\$ en 2012-2013 qui découle d'une révision de ses conventions comptables;
- Un déficit prévu en 2012-2013 de 150,4 M\$ au Fonds vert comparativement à un déficit prévu de 137,0 M\$ au Budget de dépenses 2012-2013. Cette détérioration de 13,4 M\$ s'explique principalement par la diminution des revenus dont un report dans le versement d'un transfert fédéral anticipé de 13,7 M\$ pour le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage;
- Un déficit prévu de 9,2 M\$ en 2012-2013 du Fonds pour l'excellence et la performance universitaires comparativement à un surplus prévu de 2,8 M\$ au Budget de dépenses 2012-2013. Cet écart de 12,0 M\$ s'explique notamment par les délais de mise en œuvre du Fonds faisant en sorte que certaines dépenses initialement prévues dans l'exercice financier 2011-2012 ont été effectuées dans l'exercice financier 2012-2013;
- Une détérioration de 11,4 M\$ au Fonds de partenariat touristique, qui résulte principalement des engagements prévus, notamment au Plan de développement de l'industrie touristique, financés à même les surplus cumulés du Fonds au 31 mars 2012;
- Une amélioration des résultats de la Commission des services juridiques de 10,7 M\$, qui s'explique principalement par l'augmentation de la subvention en cours d'année pour des dépenses liées aux méga-procès.

Évolution de la prévision des résultats des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires en 2012-2013

(en millions de dollars)

	2012-2013		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds de développement du marché du travail	(5,2)	(34,7)	29,5
La Financière agricole du Québec	74,9	52,6	22,3
Agence métropolitaine de transport	(27,4)	(5,8)	(21,6)
Fonds vert	(150,4)	(137,0)	(13,4)
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	(9,2)	2,8	(12,0)
Fonds de partenariat touristique	(15,0)	(3,6)	(11,4)
Commission des services juridiques	-	(10,7)	10,7
Autres fonds et organismes ¹	1 345,4	1 352,5	(7,1)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	1 213,1	1 216,1	(3,0)

¹ Incluant les résultats du Fonds des générations.

ANNEXE 1

CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES ET DES ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses par rapport à 2012-2013.

Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

(-) Services Québec a été transféré au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale ».

Conseil exécutif

(+) La Commission de la capitale nationale du Québec a été ajoutée à ce portefeuille.

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs

(+) La Fondation de la faune du Québec a été intégrée à ce portefeuille.

Développement économique, Innovation et Exportation

Le portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation » a été aboli.

(-) La Commission de la capitale nationale du Québec a été transférée au portefeuille « Conseil exécutif ».

(-) Le Centre de recherche industrielle du Québec, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture et le Fonds de recherche du Québec – Santé ont été transférés au portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie ».

(-) Le Fonds du développement économique et la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été transférés au portefeuille « Finances et Économie ».

Éducation, Loisir et Sport

(-) Le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et l'Institut national des mines ont été transférés au portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie ».

Emploi et Solidarité sociale

(+) Services Québec a été ajouté à ce portefeuille.

ANNEXE 1 (suite)

Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie

(+) Le Centre de recherche industrielle du Québec, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, le Fonds de recherche du Québec – Santé, le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et l'Institut national des mines ont été intégrés à ce portefeuille.

Famille

(-) Le Fonds de soutien aux proches aidants a été transféré au portefeuille « Santé et Services sociaux ».

Finances et Économie

(+) Le Fonds de partenariat touristique, la Régie des installations olympiques, la Société du Centre des congrès de Québec, la Société du Palais des congrès de Montréal, le Fonds du développement économique et la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été intégrés à ce portefeuille.

Justice

(+) Le Fonds Accès Justice a été ajouté à ce portefeuille.

Ressources naturelles

(-) La Fondation de la faune du Québec a été transférée au portefeuille « Développement durable, Environnement, Faune et Parcs ».

Santé et Services sociaux

(+) Le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux et le Fonds de soutien aux proches aidants ont été ajoutés à ce portefeuille.

Tourisme

Le portefeuille « Tourisme » a été aboli.

(-) Le Fonds de partenariat touristique, la Régie des installations olympiques, la Société du Centre des congrès de Québec et la Société du Palais des congrès de Montréal ont été intégrés au portefeuille « Finances et Économie ».

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, sept nouvelles demandes d'utilisation au compte général Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux ont été approuvées, soit aux portefeuilles « Ressources naturelles », « Santé et Services sociaux », « Sécurité publique », « Transports » et « Travail ».

ANNEXE 1 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

Certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation se sont ajoutés, ont changé de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2013-2014 par rapport à l'exercice 2012-2013 :

- Le Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, le Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, le Centre Jean-Patrice-Chiasson/Maison Saint-Georges, le Centre Jellinek, le CRDI Normand-Laramée, l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut et le Virage, Réadaptation en alcoolisme et toxicomanie ont été retirés de la liste des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux;
- Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Laval, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Montérégie-Est, le Centre de réadaptation en dépendance de Chaudière-Appalaches, le Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie, le Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais, le Centre de réadaptation en dépendance de Québec et le Centre de réadaptation en dépendance Le Virage ont été ajoutés à la liste des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux;
- Télé-université a été ajoutée à la liste de l'Université du Québec et ses constituantes du réseau de l'éducation;
- L'Hôpital Douglas se nomme dorénavant Institut universitaire en santé mentale Douglas.

ANNEXE 2

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de développement régional	40,0	40,0	-	-
	40,0	40,0	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds relatif à certains sinistres	12,7	12,7	-	-
	12,7	12,7	-	-
Culture et Communications				
Fonds du patrimoine culturel québécois	15,6	21,0	(5,4)	(8,7)
	15,6	21,0	(5,4)	(8,7)
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs				
Fonds vert	360,8	448,2	(87,4)	(150,4)
	360,8	448,2	(87,4)	(150,4)
Éducation, Loisir et Sport				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	60,1	72,4	(12,3)	(2,1)
	60,1	72,4	(12,3)	(2,1)
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	22,7	23,3	(0,6)	(0,2)
Fonds de développement du marché du travail	1 043,0	1 078,6	(35,6)	(5,2)
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2,6	2,4	0,2	0,2
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	18,0	18,0	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	25,9	30,3	(4,4)	(1,4)
	1 112,2	1 152,6	(40,4)	(6,6)
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie				
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25,0	22,6	2,4	(9,2)
	25,0	22,6	2,4	(9,2)
Famille				
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15,1	-	15,1	5,0
	15,1	-	15,1	5,0

ANNEXE 2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Finances et Économie				
Fonds de financement	1 159,5	1 136,0	23,5	24,7
Fonds de partenariat touristique	132,3	132,3	-	(15,0)
Fonds des générations	1 039,0	-	1 039,0	879,0
Fonds du Bureau de décision et de révision	1,6	2,0	(0,4)	(0,2)
Fonds du centre financier de Montréal	1,2	1,4	(0,2)	(0,1)
Fonds du développement économique	330,0	330,0	-	-
Fonds du Plan Nord	69,0	64,0	5,0	3,5
Fonds relatif à l'administration fiscale	825,3	825,3	-	-
	3 557,9	2 491,0	1 066,9	891,9
Justice				
Fonds Accès Justice	12,2	10,2	2,0	(0,7)
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	12,6	22,2	(9,6)	(7,2)
Fonds des registres du ministère de la Justice	28,6	21,9	6,7	8,2
Fonds du Tribunal administratif du Québec	31,4	33,2	(1,8)	(1,7)
	84,8	87,5	(2,7)	(1,4)
Ressources naturelles				
Fonds des ressources naturelles	539,0	573,1	(34,1)	(33,1)
Fonds d'information sur le territoire	145,3	119,2	26,1	37,3
	684,3	692,3	(8,0)	4,2
Santé et Services sociaux				
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	1 449,0	1 449,0	-	-
Fonds de soutien aux proches aidants	15,0	14,9	0,1	0,2
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux*	54,9	54,9	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20,0	20,0	-	-
	1 538,9	1 538,8	0,1	0,2
Sécurité publique				
Fonds des services de police	565,3	565,3	-	-
	565,3	565,3	-	-
Transports				
Fonds de gestion de l'équipement roulant	112,2	112,2	-	-
Fonds de la sécurité routière	22,5	25,2	(2,7)	(1,2)
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 460,2	3 140,8	319,4	389,9
	3 594,9	3 278,2	316,7	388,7

ANNEXE 2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Travail				
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	62,0	62,0	-	2,1
Fonds de la Commission des relations du travail	15,4	19,0	(3,6)	(1,5)
	77,4	81,0	(3,6)	0,6
Total avant les ajustements de la consolidation	11 745,0	10 503,4	1 241,6	1 112,2

* La Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (2012, chapitre 31) a été adoptée le 7 décembre 2012. Les prévisions de ce fonds correspondent à celles approuvées par cette loi.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 3

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Société d'habitation du Québec	1 103,6	1 103,6	-	-
	1 103,6	1 103,6	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
La Financière agricole du Québec	742,3	689,2	53,1	74,9
	742,3	689,2	53,1	74,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Centre de services partagés du Québec	700,0	705,0	(5,0)	(11,3)
Infrastructure Québec	14,2	14,1	0,1	(1,7)
Société immobilière du Québec	895,5	872,8	22,7	21,2
	1 609,7	1 591,9	17,8	8,2
Conseil exécutif				
Centre de la francophonie des Amériques	3,0	3,1	(0,1)	(0,1)
Commission de la capitale nationale du Québec	18,8	18,8	-	-
	21,8	21,9	(0,1)	(0,1)
Culture et Communications				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	90,2	90,5	(0,3)	(1,7)
Conseil des arts et des lettres du Québec	87,4	87,5	(0,1)	(0,1)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	31,7	33,2	(1,5)	(2,0)
Musée d'Art contemporain de Montréal	11,5	11,5	-	-
Musée de la Civilisation	28,3	30,6	(2,3)	(0,8)
Musée national des beaux-arts du Québec	18,3	18,3	-	(1,0)
Régie du cinéma	9,0	5,4	3,6	4,3
Société de développement des entreprises culturelles	74,2	73,7	0,5	1,8
Société de la Place des Arts de Montréal	32,2	32,2	-	(0,3)
Société de télédiffusion du Québec	78,3	80,6	(2,3)	(1,3)
Société du Grand Théâtre de Québec	10,2	10,7	(0,5)	(0,3)
	471,3	474,2	(2,9)	(1,4)

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs				
Fondation de la faune du Québec	7,8	7,6	0,2	0,5
Société des établissements de plein air du Québec	132,8	132,6	0,2	1,3
Société québécoise de récupération et de recyclage	48,5	48,5	-	0,3
	189,1	188,7	0,4	2,1
Emploi et Solidarité sociale				
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	26,2	27,7	(1,5)	(0,5)
Services Québec	93,9	93,8	0,1	0,9
	120,1	121,5	(1,4)	0,4
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie				
Centre de recherche industrielle du Québec	32,6	32,6	-	-
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	60,8	62,2	(1,4)	(0,8)
Fonds de recherche du Québec - Santé	96,9	96,9	-	(2,8)
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	53,3	54,2	(0,9)	(1,6)
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	38,6	38,4	0,2	(0,3)
Institut national des mines	1,0	1,0	-	0,1
	283,2	285,3	(2,1)	(5,4)
Finances et Économie				
Autorité des marchés financiers	127,2	110,9	16,3	24,6
Financement-Québec	829,1	795,7	33,4	32,0
Institut de la statistique du Québec	29,0	29,0	-	(0,3)
Régie des installations olympiques*	35,2	42,1	(6,9)	(5,6)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	671,0	660,2	10,8	3,7
Société du Centre des congrès de Québec	21,5	24,5	(3,0)	(0,6)
Société du Palais des congrès de Montréal	56,8	62,1	(5,3)	(4,4)
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,6	5,9	(0,3)	(0,1)
	1 775,4	1 730,4	45,0	49,3

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Commission des services juridiques	166,5	173,4	(6,9)	-
Fonds d'aide aux recours collectifs	2,2	4,1	(1,9)	(2,1)
Office des professions du Québec	8,4	9,5	(1,1)	(1,3)
Société québécoise d'information juridique	14,2	14,1	0,1	-
	191,3	201,1	(9,8)	(3,4)
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,7	3,0	(0,3)	(0,4)
Office Québec-Monde pour la jeunesse	6,5	6,7	(0,2)	(0,2)
	9,2	9,7	(0,5)	(0,6)
Ressources naturelles				
Régie de l'énergie	13,6	14,6	(1,0)	0,7
Société de développement de la Baie-James	22,6	22,5	0,1	(0,6)
Société nationale de l'amiante	-	-	-	-
	36,2	37,1	(0,9)	0,1
Revenu				
Agence du revenu du Québec	1 072,3	1 072,3	-	(10,6)
	1 072,3	1 072,3	-	(10,6)
Santé et Services sociaux				
Corporation d'urgences-santé	121,5	120,9	0,6	(0,8)
Fonds de l'assurance médicaments	3 420,9	3 420,9	-	-
Héma-Québec	370,8	370,8	-	-
Institut national de santé publique du Québec	70,2	70,9	(0,7)	(2,0)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	13,1	13,1	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	10 810,8	10 810,8	-	-
	14 807,3	14 807,4	(0,1)	(2,8)
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	33,6	33,6	-	0,8
École nationale des pompiers du Québec	2,5	2,4	0,1	-
	36,1	36,0	0,1	0,8

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Transports				
Agence métropolitaine de transport	413,3	462,8	(49,5)	(27,4)
Société de l'assurance automobile du Québec	260,7	260,7	-	-
Société des Traversiers du Québec	118,4	118,9	(0,5)	(0,5)
	792,4	842,4	(50,0)	(27,9)
Travail				
Commission des normes du travail	67,2	63,1	4,1	5,7
Régie du bâtiment du Québec	64,9	61,0	3,9	11,1
	132,1	124,1	8,0	16,8
Total avant les ajustements de la consolidation	23 393,4	23 336,9	56,5	100,9

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 4

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de stimulation de l'infrastructure	-	-	-	-
Programme d'infrastructures de loisirs	-	-	-	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	-	-	-	-
Programme d'infrastructures 2005	3,6	3,6	-	-
Projets d'infrastructures 2008	127,3	127,3	-	-
	130,9	130,9	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6,1	6,1	-	-
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	136,1	136,1	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,3	2,3	-	(0,2)
Programme d'aide ponctuelle aux éleveurs de chevaux Standardbred	-	0,1	(0,1)	-
	144,5	144,6	(0,1)	(0,2)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	0,5	-	-
	0,5	0,5	-	-
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	2,0	(2,0)	(0,7)
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,3	(0,2)	(0,1)
	0,1	2,3	(2,2)	(0,8)
Culture et Communications				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1,2	1,2	-	(0,6)
Développement de la musique classique au Québec	-	-	-	-
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1,1	1,3	(0,2)	(0,2)
Fonds de stimulation de l'infrastructure	0,1	0,1	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	17,1	17,1	-	-
Soutien à l'Orchestre symphonique de Montréal	8,5	8,5	-	-
	28,0	28,2	(0,2)	(0,8)

Budget de dépenses 2013-2014

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	2,0	2,7	(0,7)	(0,8)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,8	1,9	(0,1)	-
	3,8	4,6	(0,8)	(0,8)
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	26,5	26,5	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	10,0	10,0	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	5,7	5,7	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,7	0,7	-	-
Programme d'infrastructure du savoir	-	-	-	-
	42,9	42,9	-	-
Emploi et Solidarité sociale				
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	8,8	8,8	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	8,8	8,8	-	-
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie				
Programme d'infrastructure du savoir	-	-	-	-
	-	-	-	-
Finances et Économie				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,5	(0,1)	(0,1)
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	463,6	463,6	-	-
	464,0	464,1	(0,1)	(0,1)
Immigration et Communautés culturelles				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4,6	6,0	(1,4)	(0,9)
	4,6	6,0	(1,4)	(0,9)

ANNEXE 4 (suite)**Résultats des comptes à fin déterminée**

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,5	0,5	-	-
Fonds d'investissement du Canada pour le renouvellement de l'Aide juridique	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,5	0,5	-	-
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,4	-	-
	0,4	0,4	-	-
Ressources naturelles				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	-	-	(0,2)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	13,8	15,0	(1,2)	(0,1)
Maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresources	-	-	-	-
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	-	-	-	-
	13,8	15,0	(1,2)	(0,3)
Santé et Services sociaux				
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	104,0	104,0	-	-
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	6,7	8,0	(1,3)	0,1
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	42,2	40,0	2,2	(1,7)
	204,9	204,0	0,9	(1,6)

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2013-2014			2012-2013
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	6,0	6,0	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,7	3,7	-	-
Financement du programme conjoint de protection civile	0,6	-	0,6	0,1
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	8,1	16,6	(8,5)	(11,6)
	21,4	29,3	(7,9)	(11,5)
Transports				
Financement des immobilisations aéroportuaires	-	-	-	-
Financement des infrastructures ferroviaires	4,0	-	4,0	-
Fonds de stimulation de l'infrastructure	0,8	-	0,8	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,6	(0,3)	(0,3)
Programme d'infrastructures 2000-2007	-	-	-	-
	5,1	0,6	4,5	(0,3)
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	3,3	3,3	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	3,3	3,3	-	-
Total avant les ajustements de la consolidation	1 077,3	1 085,9	(8,6)	(17,3)

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 5

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**Agences et autres instances régionales¹ :**

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
 Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
 Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
 Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
 Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
 Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
 Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
 Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
 Agence de la santé et des services sociaux de Laval
 Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
 Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
 Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
 Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-St-Jean
 Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Établissements publics¹ :

Centre André-Boudreau
 Centre d'accueil Dixville inc.
 Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord
 Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
 Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
 Centre de réadaptation de la Gaspésie (Le)
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Chaudière-Appalaches
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Laval
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Montérégie-Est de la Montérégie-Est
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal (CRDITED de Montréal)
 Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
 Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier
 Centre de réadaptation en dépendance de Chaudière-Appalaches
 Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie
 Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais
 Centre de réadaptation en dépendance de Québec
 Centre de réadaptation en dépendance Le Virage
 Centre de réadaptation Estrie inc.
 Centre de réadaptation Foster

¹ Les entités du réseau de la santé et des services sociaux ont une année financière qui se termine le 31 mars.

ANNEXE 5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de réadaptation Interval
Centre de réadaptation La Maison
Centre de réadaptation La Myriade
Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins
Centre de santé et de services sociaux Cavendish
Centre de santé et de services sociaux Champlain–Charles-Le Moyne
Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau
Centre de santé et de services sociaux d’Ahuntsic et Montréal-Nord
Centre de santé et de services sociaux d’Antoine-Labelle
Centre de santé et de services sociaux d’Argenteuil
Centre de santé et de services sociaux d’Arthabaska-et-de-l’Érable
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-Lasalle
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
Centre de santé et de services sociaux de l’Énergie
Centre de santé et de services sociaux de l’Hématite
Centre de santé et de services sociaux de l’Ouest-de-l’Île
Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs
Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Côte-de-Gaspé
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
Centre de santé et de services sociaux de la Minganie
Centre de santé et de services sociaux de la Mitis
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l’Île
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l’Or
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est
Centre de santé et de services sociaux de Laval
Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan
Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
Centre de santé et de services sociaux de Matane
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L’Islet

ANNEXE 5 (suite)**ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX****Établissements publics (suite) :**

Centre de santé et de services sociaux de Papineau
Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier
Centre de santé et de services sociaux de Portneuf
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel
Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles
Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-De Blainville
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Centre de santé et de services sociaux des Basques
Centre de santé et de services sociaux des Collines
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux des Îles
Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut
Centre de santé et de services sociaux des Sommets
Centre de santé et de services sociaux des Sources
Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
Centre de santé et de services sociaux Drummond
Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux du Granit
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Pontiac
Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun
Centre de santé et de services sociaux du Suroît
Centre de santé et de services sociaux du Témiscamingue
Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
Centre de santé et de services sociaux – Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie
Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi
Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine
Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher

ANNEXE 5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux Pierre-De Saurel
Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska
Centre de santé Inuulitsivik
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
Centre de soins prolongés Grace Dart / Grace Dart Extended Care Centre
Centre Dollard-Cormier (Le)
Centre du Florès
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Centre hospitalier de St. Mary
Centre hospitalier universitaire de Québec
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (CJAT)
Centre jeunesse de l'Estrie
Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Le)
Centre jeunesse de la Montérégie
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de Montréal (Le)
Centre jeunesse de Québec
Centre jeunesse des Laurentides
Centre jeunesse du Bas-St-Laurent
Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Le)
Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles
Centre Miriam
Centre montérégien de réadaptation
Centre Normand
Centre régional de réadaptation La Ressource
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James²
Centre universitaire de santé McGill
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Les)
Centres jeunesse de Lanaudière (Les)
Centres jeunesses de l'Outaouais (Les)
CHSLD Juif de Montréal
Clair Foyer inc.
CLSC Naskapi
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²
Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (La)
Corporation du Centre hospitalier gériatrique Maimonides (La)
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Hôpital Chinois de Montréal (1963) (L')
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hôpital Général Juif Sir Mortimer B. Davis (L')
Hôpital Jeffery Hale - Saint Brigid's
Hôpital Juif de réadaptation

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Hôpital Mont-Sinaï
Hôpital Rivière-des-Prairies
Hôpital Santa Cabrini
Institut canadien-polonais du bien-être inc.
Institut de cardiologie de Montréal
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut de réadaptation Gingras-Lyndsay-de-Montréal
Institut Nazareth et Louis-Braille
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut Raymond-Dewar
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Institut universitaire en santé mentale de Québec
Institut universitaire en santé mentale Douglas
La Résidence de Lachute
Pavillon du parc Inc.
Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort

ANNEXE 6

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION¹

Commissions scolaires :

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire crie
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire de La Jonquière
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

¹ Les entités des réseaux de l'éducation ont une année financière qui se termine le 30 juin, à l'exception de l'Université du Québec et de ses constituantes dont l'année financière se termine le 31 mai.

ANNEXE 6 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Commissions scolaires (suite) :

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Shores
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire Kativik
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire Western Québec

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) :

Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep d'Ahuntsic
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby – Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de l'Outaouais
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Matane

ANNEXE 6 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) (suite) :

Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saintt-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep François-Xavier-Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep John Abbott
Cégep Limoilou
Cégep Lionel Groulx
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain Regional College of General and Vocational Education
Collège d'Alma
Collège Dawson
Collège Héritage
Collège Shawinigan
Vanier College of General and Vocational Education

Université du Québec et ses universités constituantes :

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais
Télé-université

Source : Contrôleur des finances, Annexe 3 – Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du gouvernement, version préliminaire au 18 février 2013.

ANNEXE 7

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Hydro-Québec¹

Investissement Québec

Loto-Québec

Société des alcools du Québec

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du Sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

¹ Cette entreprise effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

1. L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ ET L'EFFECTIF UTILISÉ

L'enveloppe d'effectif total ou l'effectif total autorisé prévu représente le niveau d'effectif maximal qu'un ministère, un organisme ou un fonds spécial doit respecter tandis que l'effectif utilisé représente la consommation réelle en équivalent temps complet (ETC).

L'effectif apparaissant aux volumes **Plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées** et **Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes** du Budget de dépenses 2013-2014 correspond à l'effectif total autorisé prévu.

Des définitions relatives à l'effectif sont présentées à l'annexe 1 du présent chapitre.

2. LA VARIATION À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1).

MINISTÈRES, ORGANISMES BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

L'enveloppe prévue d'effectif total 2013-2014 des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux s'établit à 48 377 ETC, en hausse de 1 343 ETC par rapport au Budget de dépenses 2012-2013, en tenant compte de l'impact du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2012-2013. Cette hausse résulte d'ajouts totalisant 1 613 ETC accordés en 2012-2013 et d'ajouts de 258 ETC applicables au 1^{er} avril 2013. Ces ajouts sont partiellement compensés par l'impact des départs à la retraite de 528 ETC.

Cette hausse se répartit principalement dans les portefeuilles suivants :

- Au portefeuille « Sécurité publique », un ajout net de 781 ETC dont :
 - 565 ETC au Ministère résultant principalement de la hausse de la population carcérale dans les services correctionnels, de la sécurité dans les palais de justice, des nouvelles conditions de travail des agents de services correctionnels ainsi que de la gestion de l'aide aux sinistrés à la sécurité civile et à la sécurité incendie;
 - 177 ETC à la Sûreté du Québec, essentiellement pour les dessertes policières en milieu autochtone ainsi que pour la mise en œuvre et le fonctionnement du registre des entreprises admissibles dans le cadre de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (2012, chapitre 25).

- Au portefeuille « Transports », un ajout net de 338 ETC pour remplacer des ressources externes et améliorer l'expertise au sein du Ministère tout en réalisant des économies;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », un ajout net de 285 ETC pour la création du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux intégrant les employés de la Société de gestion informatique SOGIQUE.

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET CEUX EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le début de l'exercice financier 2012-2013, l'enveloppe prévue d'effectif total des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires, dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (LFP), est passée de 14 974 ETC à 15 106 ETC.

Cette hausse de 132 ETC s'explique principalement par un ajout net de 108 ETC à Services Québec résultant d'une reconduction de 129 ETC pour le centre de relations avec la clientèle.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé
(en ETC)

	Ministères, organismes budgétaires et fonds spéciaux ¹	Organismes autres que budgétaires assujettis à la LFP ²	Total
Enveloppe prévue d'effectif total au Budget de dépenses 2012-2013	47 034	14 974	62 008
Variations :			
Variations en cours d'exercice	1 871	288	2 159
Impact des départs à la retraite	(528)	(156)	(684)
	1 343	132	1 475
Enveloppe prévue d'effectif total en 2013-2014	48 377	15 106	63 483

¹ La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.

² La répartition par organismes est présentée à l'annexe 5.

3. L'ÉVOLUTION DE L'FFECTIF UTILISÉ EN 2012-2013

En 2012-2013, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique, présenté à l'annexe 6, s'élève à 64 089 ETC, une hausse de 1 341 ETC comparativement à l'exercice financier 2011-2012. Cette hausse s'explique essentiellement par des ajouts à l'effectif total autorisé accordés au cours des exercices financiers 2011-2012 et 2012-2013 reliés notamment à des besoins énoncés précédemment. Cette hausse se retrouve essentiellement aux portefeuilles « Sécurité publique », « Transports » et « Santé et Services sociaux ».

ANNEXE 1

LEXIQUE

Effectif utilisé : Nombre d'employés réguliers et occasionnels, exprimé en équivalent temps complet (ETC), ayant réellement été rémunérés.

Enveloppe d'effectif total ou effectif total autorisé prévu : Nombre maximum d'employés permanents et occasionnels, exprimé en ETC, pouvant être rémunérés. Le Conseil du trésor fixe annuellement une enveloppe d'effectif autorisé par ministères, organismes et, le cas échéant, par fonds spéciaux.

Équivalent temps complet (ETC) : L'ETC représente le ratio entre le salaire gagné par un employé au cours d'une année par rapport à celui d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'un employé occupant un emploi à temps complet et travaillant toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'un employé dont le salaire est réduit parce qu'il a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou seulement une partie de l'année varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui n'a reçu aucun salaire à cause d'un congé sans solde pendant une année entière est égal à 0.

ANNEXE 2

Évolution de l'effectif des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
2002-2003 ⁴	48 029	-	50 347	-
2003-2004 ⁴	49 060	1 031	51 240	893
2004-2005 ⁴	48 941	(119)	49 872	(1 368)
2005-2006	48 811	(130)	48 756 ⁵	(1 116)
2006-2007	47 891	(920)	47 653	(1 103)
2007-2008	47 358	(533)	47 141	(512)
2008-2009	47 136	(222)	46 982	(159)
2009-2010	47 272	136	47 145	163
2010-2011	46 974	(298)	46 978	(167)
2011-2012	47 476	502	46 739	(239)
2012-2013	48 647 ⁶	1 171	47 966 ⁷	1 227

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014 sur base comparable.

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte de l'exclusion notamment des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor ainsi que de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ Ce niveau correspond à l'effectif comparatif 2012-2013 apparaissant à l'annexe 4.

⁷ Ce niveau d'effectif inclut un redressement afin de rendre la donnée comparable à celle de l'exercice financier 2011-2012.

ANNEXE 3

Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
2002-2003 ⁴	13 763	-	14 997	-
2003-2004 ⁴	14 250	487	15 673	676
2004-2005 ⁴	14 539	289	15 694	21
2005-2006 ⁴	14 553	14	15 496 ⁵	(198)
2006-2007 ⁴	14 533	(20)	15 491	(5)
2007-2008	14 725	192	15 573	82
2008-2009	15 489	764	15 725	152
2009-2010	15 347	(142)	15 761	36
2010-2011	15 342	(5)	15 784	23
2011-2012	15 290	(52)	16 009	225
2012-2013	15 277	(13)	16 123 ⁶	114

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014 sur base comparable.

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte de l'exclusion notamment des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor, de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif ainsi que de la mise en place d'unités autonomes de service.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ Ce niveau d'effectif inclut un redressement afin de rendre la donnée comparable à celle de l'exercice financier 2011-2012.

ANNEXE 4

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux
(en ETC)

	2012-2013		2013-2014			
	Budget de dépenses 2012-2013 ¹	Variation	Effectif comparatif 2012-2013 ¹	Impact des départs à la retraite	Autres variations	Enveloppe 2013-2014
Assemblée nationale	610	-	610	-	-	610
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	700	1	701	-	-	701
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	682	13	695	(12)	-	683
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 813	20	1 833	(47)	21	1 807
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	562	45	607	(10)	15	612
Conseil exécutif	708	13	721	(9)	-	712
Culture et Communications	369	(1)	368	(10)	(1)	357
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	2 438	12	2 450	-	-	2 450
Éducation, Loisirs et Sport	811	1	812	(18)	-	794
Emploi et Solidarité sociale	5 780	33	5 813	(157)	-	5 656
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	602	-	602	(14)	-	588
Famille	398	(2)	396	(9)	-	387
Finances et Économie	1 522	8	1 530	(27)	-	1 503
Immigration et Communautés culturelles	1 303	77	1 380	(22)	-	1 358
Justice	4 295	74	4 369	(56)	(50)	4 263
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur	630	(7)	623	(8)	-	615
Ressources naturelles	3 297	147	3 444	(57)	(1)	3 386
Santé et Services sociaux	1 437	307	1 744	(22)	-	1 722
Sécurité publique	12 218	773	12 991	(26)	34	12 999
Transports	6 050	103	6 153	(5)	240	6 388
Travail	809	(4)	805	(19)	-	786
TOTAL	47 034	1 613	48 647	(528)	258	48 377

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014 sur base comparable.

ANNEXE 5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (en ETC)

	Budget de dépenses 2012-2013 ¹	Impact des départs à la retraite	Autres variations	Exercice 2013-2014
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Société d'habitation du Québec	365	(6)	7	366
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
La Financière agricole du Québec ²	600	(11)	(1)	588
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Centre de services partagés du Québec	1 933	-	31	1 964
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) ^{2,3}	736	-	61	797
Culture et Communications				
Régie du cinéma	45	(1)	1	45
Emploi et Solidarité sociale				
Conseil de gestion de l'assurance parentale ²	16	-	-	16
Régie des rentes du Québec ²	1 106	-	-	1 106
Services Québec	529	(21)	129	637
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	251	(4)	-	247
Finances et Économie				
Institut de la statistique du Québec	211	(3)	-	208
Justice				
Fonds d'aide aux recours collectifs	4	-	-	4
Office des professions du Québec	49	(2)	-	47
Santé et Services sociaux				
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 446	(16)	2	1 432
Transports				
Société de l'assurance automobile du Québec ²	2 854	(73)	(32)	2 749
Travail				
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ^{2,3}	3 961	-	5	3 966
Commission des normes du travail	443	(14)	6	435
Régie du bâtiment du Québec	425	(5)	79	499
TOTAL	14 974	(156)	288	15 106

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014 sur base comparable.

² Organismes exerçant des opérations fiduciaires.

³ L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CARRA et la CSST en 2013-2014 correspond à l'effectif total utilisé en 2012-2013.

ANNEXE 6

EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères et des organismes, incluant ceux exerçant des opérations fiduciaires, assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires uniquement, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel régulier en préretraite sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif total utilisé du secteur de la fonction publique en 2012-2013 (en ETC utilisé)

	Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique	Personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique	Total
Ministères, organismes budgétaires et fonds spéciaux	40 348	7 618	47 966
Organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	16 123	-	16 123
Total	56 471	7 618	64 089

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2013-2014, le budget de dépenses du gouvernement s'établit à 72 391,8 M\$, dont 63 791,0 M\$, ou 88,1 %, sont consacrés aux dépenses de programmes et 8 600,8 M\$, ou 11,9 %, au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes 2013-2014 se ventilent principalement entre les catégories suivantes :

- 37 342,9 M\$, ou 58,5 %, reliés aux dépenses de rémunération;
- 13 994,4 M\$, ou 22,0 %, attribués aux dépenses relatives au support des personnes, municipalités, entreprises et autres partenaires du gouvernement;
- 8 910,3 M\$, ou 14,0 %, concernant les dépenses de fonctionnement et autres.

Budget de dépenses 2013-2014 par supercatégories et catégories¹ (en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement et autres ²	Capital	Intérêt	Support	M\$	%
Supercatégories							
Rémunération	2 906,6	-	-	-	-	2 906,6	4,0
Fonctionnement	-	2 430,4	-	-	-	2 430,4	3,4
Transfert	34 131,3	6 488,6	2 411,2	1 096,8	13 014,5	57 142,4	78,9
Affectation à un fonds spécial	305,0	136,0	28,0	7,4	979,9	1 456,3	2,0
Créances douteuses et autres provisions	-	155,3	-	-	-	155,3	0,2
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	-	(100,0)	-	-	-	(100,0)	(0,1)
Crédits périmés escomptés	-	(200,0)	-	-	-	(200,0)	(0,3)
Dépenses de programmes	37 342,9	8 910,3	2 439,2	1 104,2	13 994,4	63 791,0	88,1
%	58,5	14,0	3,8	1,7	22,0	100,0	
Service de la dette	-	-	-	8 600,8	-	8 600,8	11,9
Dépenses budgétaires	37 342,9	8 910,3	2 439,2	9 705,0	13 994,4	72 391,8	100,0
Dépenses comparatives 2012-2013	36 163,6	8 881,7	2 344,9	9 034,4	14 134,1	70 558,7	

¹ Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 1. La répartition du budget de dépenses par grandes catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 2.

² Pour 2012-2013, cela inclut aussi les crédits non dépensés.

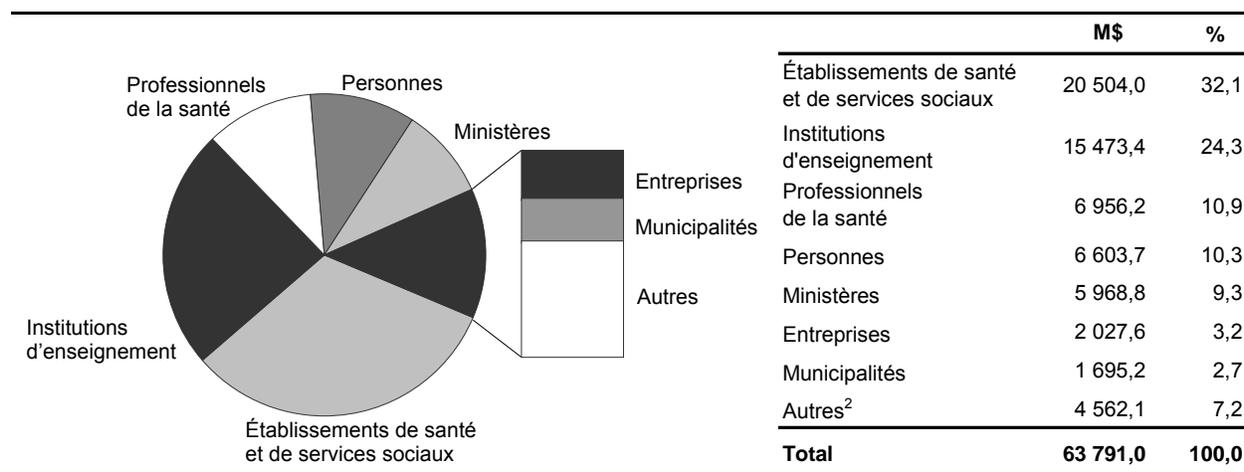
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

Les établissements de santé et de services sociaux et les institutions d'enseignement sont les principaux bénéficiaires, avec 20 504,0 M\$ et 15 473,4 M\$ respectivement, pour un total de 56,4 % des dépenses de programmes.

Le solde des dépenses de programmes s'établit à 27 813,6 M\$ et se répartit entre les bénéficiaires suivants :

- 6 956,2 M\$, ou 10,9 %, destinés aux professionnels de la santé;
- 6 603,7 M\$, ou 10,3 %, pour les dépenses consacrées aux personnes;
- 5 968,8 M\$, ou 9,3 %, prévus pour les ministères;
- 8 284,9 M\$, ou 13,1 %, regroupant les dépenses affectées à divers autres bénéficiaires, soit les entreprises, les municipalités, les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

Dépenses de programmes 2013-2014 par bénéficiaires¹



¹ La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

2. LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

Pour l'exercice financier 2013-2014, les dépenses de rémunération s'établissent à 37 342,9 M\$, se répartissant comme suit :

- 39,1 % est consacré aux établissements de santé et de services sociaux;
- 32,1 % est destiné aux institutions d'enseignement;
- 18,6 % est alloué aux professionnels de la santé;
- 10,2 % est associé au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, la hausse de 1 179,3 M\$ prévue aux dépenses de rémunération se partage entre ces principaux secteurs :

- Une hausse de 951,0 M\$ est prévue au portefeuille « Santé et Services sociaux », principalement attribuable aux augmentations de rémunération prévues pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux et pour les professionnels de la santé ainsi qu'à la variation des contributions de l'employeur;
- Une croissance de 220,6 M\$ est prévue au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », s'expliquant principalement par la progression salariale du personnel du réseau de l'enseignement ainsi que par l'impact de l'offre gouvernementale dans le cadre du renouvellement des conventions collectives;
- Une croissance de 42,4 M\$ est prévue au portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie », s'expliquant principalement par la progression salariale du personnel des réseaux de l'enseignement supérieur ainsi que par les indexations salariales prévues aux conventions collectives;
- Dans les autres ministères ainsi que pour les autres bénéficiaires, la diminution de 34,7 M\$ se retrouve essentiellement au portefeuille « Personnes désignées par l'Assemblée nationale », en raison de la non récurrence des dépenses pour la tenue des élections générales le 4 septembre 2012.

Dépenses de rémunération prévues en 2013-2014 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M\$	%
Santé et Services sociaux						
Ministère	90,6	-	8,9	8,9	99,5	0,3
Établissements de santé et de services sociaux	12 408,0	754,2	1 446,0	2 200,2	14 608,2	39,1
Professionnels de la santé	6 956,2	-	-	-	6 956,2	18,6
Autres bénéficiaires	137,2	-	4,8	4,8	142,0	0,4
	19 592,0	754,2	1 459,7	2 213,9	21 805,9	58,4
Éducation, Loisir et Sport						
Ministère	59,1	-	6,7	6,7	65,8	0,2
Institutions d'enseignement	6 655,6	857,3	651,9	1 509,2	8 164,8	21,8
	6 714,7	857,3	658,6	1 515,9	8 230,6	22,0
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie						
Ministère	61,1	-	6,3	6,3	67,4	0,2
Institutions d'enseignement	3 252,2	152,0	457,2	609,2	3 861,4	10,3
Autres bénéficiaires	29,2	-	4,0	4,0	33,2	0,1
	3 342,5	152,0	467,5	619,5	3 962,0	10,6
Autres						
Ministères	2 398,6	327,9	252,5	580,4	2 979,0	8,0
Autres bénéficiaires	307,0	20,8	37,6	58,4	365,4	1,0
	2 705,6	348,7	290,1	638,8	3 344,4	9,0
Total	32 354,8	2 112,2	2 875,9	4 988,1	37 342,9	100,0
Dépenses comparatives 2012-2013	31 257,6	2 087,2	2 818,8	4 906,0	36 163,6	

¹ Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 055,0 M\$ en 2013-2014, se ventilant comme suit :

- 51,1 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 4 625,6 M\$, ainsi que 15,8 % aux institutions d'enseignement, soit 1 429,9 M\$;
- 28,3 % aux ministères, soit 2 566,4 M\$, et 4,8 % aux autres bénéficiaires, soit 433,1 M\$.

En 2013-2014, les dépenses de fonctionnement diminuent de 296,4 M\$ par rapport à 2012-2013. La baisse résulte principalement des variations suivantes :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », la diminution de 122,7 M\$ résulte essentiellement de l'abolition de la règle voulant qu'un médicament innovateur soit remboursé à son plein prix pendant 15 ans à compter de son inscription sur la liste des médicaments, entraînant ainsi la fin de la contribution gouvernementale au Fonds de l'assurance médicaments;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », la diminution de 116,4 M\$ résulte principalement du recentrage du programme de péréquation scolaire, tel qu'annoncé dans le cadre du Discours sur le budget 2013-2014.

Les dépenses de fonctionnement des ministères et organismes budgétaires s'établissent à 2 566,4 M\$, en baisse de 58,1 M\$ par rapport à 2012-2013, explicable notamment par la non récurrence des dépenses pour la tenue des élections générales le 4 septembre 2012 au portefeuille « Personnes désignées par l'Assemblée nationale » ainsi que par un ajustement des budgets d'entretien et par une réduction des dépenses administratives au portefeuille « Transports ».

Dépenses de fonctionnement prévues en 2013-2014 par bénéficiaires

(en millions de dollars)

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	100,9	-	-	100,9	1,1
Aide aux établissements de santé et de services sociaux	-	4 625,6	-	4 625,6	51,1
Autres bénéficiaires	-	-	192,1	192,1	2,1
	100,9	4 625,6	192,1	4 918,6	54,3
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	69,1	-	-	69,1	0,8
Aide aux institutions d'enseignement	-	615,0	-	615,0	6,8
	69,1	615,0	-	684,1	7,6
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie					
Ministère	13,2	-	-	13,2	0,1
Aide aux institutions d'enseignement	-	814,9	-	814,9	9,0
Autres bénéficiaires	-	-	15,4	15,4	0,2
	13,2	814,9	15,4	843,5	9,3
Autres					
Ministères	2 383,2	-	-	2 383,2	26,3
Autres bénéficiaires	-	-	225,6	225,6	2,5
	2 383,2	-	225,6	2 608,8	28,8
Total	2 566,4	6 055,5	433,1	9 055,0	100,0
Dépenses comparatives 2012-2013	2 624,5	6 125,5	601,4	9 351,4	

¹ Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement » et de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses prévues pour le capital passent de 2 344,9 M\$ en 2012-2013 à 2 439,2 M\$ en 2013-2014, en hausse de 94,3 M\$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : le remboursement du principal, les subventions pour des fins d'immobilisations et les dépenses en capital des fonds spéciaux.

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2013-2014, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 91,8 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 2 239,7 M\$ en 2013-2014 comparativement à 2 145,8 M\$ en 2012-2013, ce qui représente une augmentation de 93,9 M\$ s'expliquant principalement par une hausse des investissements autorisés dans le réseau de la santé et des services sociaux, les réseaux de l'éducation de même que ceux liés aux projets de recherche. Cette hausse est compensée par une baisse au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », la Société d'habitation du Québec disposant d'autres sources de financement, dont des fonds fédéraux et des contributions reportées.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 7,1 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2013-2014.

Elles s'élèvent à 171,5 M\$ en 2013-2014 par rapport à 165,4 M\$ en 2012-2013, en hausse de 6,1 M\$. Cette variation est attribuable principalement à une augmentation au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire » pour le service de dette associé aux programmes d'infrastructures municipales financés à même le Plan québécois des infrastructures (PQI), laquelle est compensée par la diminution des besoins relatifs aux sommes consacrées aux structures d'entreposage du lisier au programme Prime-Vert au portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation » et par l'ajustement de l'aide au développement de la Route Verte et de l'aide au transport ferroviaire au portefeuille « Transports ».

Ces subventions sont principalement destinées aux institutions d'enseignement, aux entreprises et aux autres bénéficiaires.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital à l'égard desquelles les ministères allouent des sommes aux fonds spéciaux représentent 1,1 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2013-2014. Ainsi, les ministères, par l'entremise de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Ces dépenses s'élèvent à 28,0 M\$ en 2013-2014 par rapport à 33,7 M\$ en 2012-2013, en baisse de 5,7 M\$.

Dépenses de capital prévues en 2013-2014 par bénéficiaires¹
(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	M\$	%
Santé et services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	650,1	8,2	658,3	27,0
Autres bénéficiaires	-	-	3,0	3,0	0,1
	-	650,1	11,2	661,3	27,1
Éducation, Loisir et Sport					
Institutions d'enseignement	-	510,9	38,9	549,8	22,5
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie					
Institutions d'enseignement	-	451,9	20,3	472,2	19,4
Autres bénéficiaires	-	25,0	1,7	26,7	1,1
	-	476,9	22,0	498,9	20,5
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Municipalités	-	267,9	-	267,9	11,0
Autres bénéficiaires	-	121,1	68,7	189,8	7,8
	-	389,0	68,7	457,7	18,8
Autres					
Ministères	28,0	-	-	28,0	1,1
Entreprises	-	3,9	16,4	20,3	0,8
Municipalités	-	58,0	3,0	61,0	2,5
Autres bénéficiaires	-	150,9	11,3	162,2	6,7
	28,0	212,8	30,7	271,5	11,1
Total	28,0	2 239,7	171,5	2 439,2	100,0
%	1,1	91,8	7,1	100,0	
Dépenses comparatives 2012-2013	33,7	2 145,8	165,4	2 344,9	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Pour l'exercice financier 2013-2014, les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'établissent à 9 705,0 M\$ comparativement à 9 034,4 M\$ pour 2012-2013.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS GÉNÉRAL DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Les dépenses 2013-2014 affectées au service de la dette augmentent de 684,1 M\$ par rapport à 2012-2013 pour s'établir à 8 600,8 M\$.

Cette croissance s'explique par la hausse prévue des taux d'intérêt, par l'augmentation de la dette et par l'impact des rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (qui sont inscrits en déduction des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite).

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Pour leur part, les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes diminuent de 13,5 M\$ en 2013-2014 pour s'établir à 1 104,2 M\$.

La plupart des portefeuilles concernés présentent une augmentation qui s'explique par la hausse prévue des taux d'intérêts. Cependant, cette hausse est compensée notamment par le fait que, pour d'autres portefeuilles, plusieurs emprunts arrivent à échéance et sont refinancés à un taux plus bas qu'au terme précédent.

Dépenses d'intérêt prévues en 2013-2014 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Dettes subventionnée et autres ¹	Dettes gouvernementale	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	320,9	-	320,9	29,1
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	262,8	-	262,8	23,8
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie				
Institutions d'enseignement	204,4	-	204,4	18,5
Autres bénéficiaires	5,6	-	5,6	0,5
	210,0	-	210,0	19,0
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Municipalités	113,0	-	113,0	10,2
Autres bénéficiaires	65,0	-	65,0	5,9
	178,0	-	178,0	16,1
Autres				
Municipalités	7,4	-	7,4	0,7
Autres bénéficiaires	125,1	-	125,1	11,3
	132,5	-	132,5	12,0
Dépenses de programmes	1 104,2	-	1 104,2	100,0
Service de la dette				
Dettes directes	-	5 334,8	5 334,8	
Compte des régimes de retraite	-	3 287,0	3 287,0	
Avantages sociaux futurs et autres	-	(21,0)	(21,0)	
	-	8 600,8	8 600,8	
Total	1 104,2	8 600,8	9 705,0	
Dépenses comparatives 2012-2013	1 117,7	7 916,7	9 034,4	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêts » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Près de la moitié des dépenses de support sont versées à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 13 994,4 M\$ en 2013-2014, soit une baisse de 139,7 M\$ par rapport à 2012-2013, dont :

- Au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », une diminution de 51,3 M\$ est attribuable à la réduction des sommes affectées au Fonds de développement régional et à l'échéance de certaines mesures de soutien aux régions, de même qu'à la diminution des montants transférés à la Société d'habitation du Québec, puisque cette dernière utilise d'autres sources de financement, dont des fonds fédéraux et des contributions reportées;
- Au portefeuille « Conseil exécutif », une diminution de 21,4 M\$ qui s'explique principalement par l'évolution des ententes conclues avec les nations et communautés autochtones ainsi que par des reports de versements liés à des programmes de soutien à la région métropolitaine;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une croissance de 26,1 M\$ qui est attribuable principalement à l'indexation des coûts du transport scolaire et à l'ajout de budgets additionnels annoncés lors du Discours sur le budget 2012-2013 pour le développement du loisir et du sport;
- Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », une diminution de 38,3 M\$ qui s'explique principalement par la baisse escomptée de la clientèle aux programmes d'aide financière de dernier recours et par des mesures d'optimisation générant des économies à l'aide à l'emploi;
- Au portefeuille « Famille », une augmentation de 56,6 M\$ qui est principalement attribuable aux coûts de la création de nouvelles places de garde à contribution réduite en 2013-2014, à l'augmentation des coûts salariaux et autres bénéfiques à la suite des négociations des conventions collectives du personnel des centres de la petite enfance et aux coûts des ententes négociées avec les associations représentatives de responsables d'un service de garde en milieu familial;
- Au portefeuille « Finances et Économie », une diminution de 62,1 M\$ qui s'explique essentiellement par une révision de l'aide accordée aux entreprises, incluant les mandats gouvernementaux, et par une réévaluation des priorités quant aux initiatives concernant les revenus;
- Au portefeuille « Personnes désignées par l'Assemblée nationale », une baisse de 12,9 M\$ qui s'explique par la non récurrence des dépenses pour la tenue des élections générales le 4 septembre 2012;
- Au portefeuille « Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur », une diminution de 13,6 M\$ qui s'explique essentiellement par un repositionnement du programme exportation, un aménagement des paiements aux organismes de la Francophonie et par une révision du financement des Offices jeunesse internationaux du Québec;
- Au portefeuille « Ressources naturelles », une baisse de 21,1 M\$ qui s'explique principalement par le plan quinquennal de financement du secteur Forêt, lequel prévoit une diminution du financement par crédits budgétaires, compensée par une augmentation du financement par redevances;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 60,3 M\$ qui est notamment attribuable au rehaussement des tarifs interprovinciaux et des volumes d'activités à l'égard de l'assurance hospitalisation hors Québec, à l'augmentation du budget dédié aux services préhospitaliers d'urgence et à la croissance des coûts des médicaments au régime public d'assurance médicaments;

- Au portefeuille « Transports », une baisse de 16,5 M\$ qui s'explique notamment par un ajustement de l'aide au réseau routier local et par une modification au calendrier de versements pour l'aide au transport adapté pour les personnes handicapées.

Dépenses de support prévues en 2013-2014 par bénéficiaires

(en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	260,7	-	260,7	1,9
Personnes	2 398,9	-	2 398,9	17,1
Autres bénéficiaires	891,9	-	891,9	6,4
	3 551,5	-	3 551,5	25,4
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	352,2	-	352,2	2,5
Personnes	5,0	-	5,0	-
Autres bénéficiaires	120,9	-	120,9	0,9
	478,1	-	478,1	3,4
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie				
Institutions d'enseignement	71,3	-	71,3	0,5
Personnes	655,0	-	655,0	4,7
Autres bénéficiaires	90,3	-	90,3	0,6
	816,6	-	816,6	5,8
Emploi et Solidarité sociale				
Institutions d'enseignement	-	47,5	47,5	0,4
Personnes	2 966,5	214,9	3 181,4	22,7
Autres bénéficiaires	65,9	468,7	534,6	3,8
	3 032,4	731,1	3 763,5	26,9
Famille				
Entreprises	455,1	-	455,1	3,3
Personnes	0,1	-	0,1	-
Autres bénéficiaires	1 891,6	-	1 891,6	13,5
	2 346,8	-	2 346,8	16,8
Autres				
Entreprises	899,7	129,9	1 029,6	7,4
Municipalités	1 159,0	26,8	1 185,8	8,5
Personnes	284,8	-	284,8	2,0
Autres bénéficiaires	445,6	92,1	537,7	3,8
	2 789,1	248,8	3 037,9	21,7
Total	13 014,5	979,9	13 994,4	100,0
Dépenses comparatives 2012-2013	13 076,4	1 057,7	14 134,1	

7. LES DÉPENSES RELATIVES AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions sont composées de la variation des provisions pour créances douteuses, des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement, ainsi que de celles pour pertes sur les placements en actions.

Pour l'exercice financier 2013-2014, ces dépenses augmentent de 10,4 M\$ pour s'établir à 155,3 M\$:

- Les dépenses attribuables à la variation des provisions pour créances douteuses demeurent stables et s'élèvent à 16,9 M\$;
- Les dépenses liées aux autres provisions s'établissent à 138,4 M\$ en 2013-2014, augmentant de 10,5 M\$ par rapport à 2012-2013. Cette hausse se retrouve essentiellement au portefeuille « Finances et Économie » et s'explique principalement par le fait que les aides financières aux entreprises continueront d'être versées en plus grande proportion sous forme de contributions remboursables.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions en 2013-2014 (en millions de dollars)

	Créances douteuses	Autres provisions	Total
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	6,0	-	6,0
Finances et Économie	-	137,0	137,0
Autres ministères	10,9	1,4	12,3
Total	16,9	138,4	155,3
Dépenses comparatives 2012-2013	17,0	127,9	144,9

ANNEXE 1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES CONSIDÉRÉES DANS CE CHAPITRE

Rémunération

La rémunération englobe les honoraires des professionnels de la santé et les salaires des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations des ministères et organismes, incluant celles en ressources informationnelles.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les institutions d'enseignement, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

ANNEXE 2

Répartition du Budget de dépenses 2013-2014 par grandes catégories
(en millions de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement et autres ¹	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	88,0	31,4	-	-	0,1	119,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	54,5	22,7	-	-	5,2	82,4
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	71,0	36,2	457,7	178,0	824,8	1 567,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	163,1	87,2	16,5	0,2	794,9	1 061,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	416,5	536,4	-	0,5	1,1	954,5
Conseil exécutif	65,8	38,4	34,8	24,7	387,4	551,1
Culture et Communications	149,9	95,7	108,5	52,4	224,5	631,0
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	135,1	83,9	22,4	10,1	21,6	273,1
Éducation, Loisir et Sport	8 230,6	684,1	549,8	262,8	478,1	10 205,4
Emploi et Solidarité sociale	294,3	151,1	15,4	0,9	3 763,5	4 225,2
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	3 962,0	849,5	498,9	210,0	816,6	6 337,0
Famille	30,3	57,6	24,7	15,0	2 346,8	2 474,4
Finances et Économie	160,0	226,5	16,9	15,5	294,2	713,1
Immigration et Communautés culturelles	78,0	203,8	-	-	45,5	327,3
Justice	450,6	212,1	0,5	-	148,3	811,5
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur	54,1	33,1	-	-	34,3	121,5
Ressources naturelles	166,8	138,0	1,8	3,2	95,3	405,1
Santé et Services sociaux	21 805,9	4 918,7	661,3	320,9	3 551,5	31 258,3
Sécurité publique	793,8	365,8	6,2	0,1	65,4	1 231,3
Transports	151,4	429,1	23,8	9,9	94,8	709,0
Travail	21,2	9,0	-	-	0,5	30,7
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	-	(100,0)	-	-	-	(100,0)
Crédits périmés escomptés	-	(200,0)	-	-	-	(200,0)
Dépenses de programmes	37 342,9	8 910,3	2 439,2	1 104,2	13 994,4	63 791,0
Service de la dette	-	-	-	8 600,8	-	8 600,8
Dépenses budgétaires	37 342,9	8 910,3	2 439,2	9 705,0	13 994,4	72 391,8

¹ Incluant les dépenses relatives aux créances douteuses et autres provisions.

Répartition des dépenses de programmes 2013-2014 par bénéficiaires
 (en millions de dollars)

ANNEXE 3

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ¹	Municipalités	Entreprises	Autres ²	Total
Assemblée nationale	119,4	-	-	-	-	-	0,1	119,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	77,2	-	-	-	-	-	5,2	82,4
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	79,5	0,3	8,0	173,3	1 062,2	23,2	221,2	1 567,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	193,0	-	7,8	-	-	784,8	76,3	1 061,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	930,8	1,8	20,8	-	-	-	1,1	954,5
Conseil exécutif	94,0	0,2	12,5	-	294,9	13,2	136,3	551,1
Culture et Communications	59,3	-	1,5	13,6	61,9	46,7	448,0	631,0
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	219,0	-	1,8	-	12,8	-	39,5	273,1
Éducation, Loisir et Sport	134,9	2,6	9 944,6	5,0	-	-	118,3	10 205,4
Emploi et Solidarité sociale	459,5	0,1	47,5	3 181,4	25,1	146,5	365,1	4 225,2
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	86,6	23,8	5 424,2	655,0	-	4,7	142,7	6 337,0
Famille	55,8	-	0,2	0,1	1,0	455,1	1 962,2	2 474,4
Finances et Économie	333,6	1,5	2,7	-	64,6	148,7	162,0	713,1
Immigration et Communautés culturelles	281,8	-	0,4	18,3	2,1	1,7	23,0	327,3
Justice	558,9	-	-	145,1	-	-	107,5	811,5
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur	85,3	-	0,8	1,1	-	8,9	25,4	121,5
Ressources naturelles	307,2	-	-	-	21,2	30,4	46,3	405,1
Santé et Services sociaux	200,4	20 473,7	-	9 355,1	2,4	346,2	880,5	31 258,3
Sécurité publique	1 159,4	-	-	1,4	60,4	-	10,1	1 231,3
Transports	502,9	-	0,6	10,5	86,6	17,5	90,9	709,0
Travail	30,3	-	-	-	-	-	0,4	30,7
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	-	-	-	-	-	-	(100,0)	(100,0)
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(200,0)	(200,0)
Dépenses de programmes	5 968,8	20 504,0	15 473,4	13 559,9	1 695,2	2 027,6	4 562,1	63 791,0

¹ Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

LE PASSIF ENVIRONNEMENTAL

1. L'ADOPTION DE LA CONVENTION COMPTABLE

Le gouvernement du Québec a adopté, en 2007, une convention comptable relative au passif environnemental. Suivant cette convention, les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité du gouvernement, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif environnemental dès que la contamination survient ou dès que le gouvernement en est informé.

En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation d'un tel passif, la convention a prévu une période transitoire se terminant le 31 mars 2011 au cours de laquelle les obligations du gouvernement, constatées à l'égard de terrains contaminés existants au 31 mars 2006 sont imputées aux déficits cumulés. Il est à noter que, dans le cas du réseau de la santé et des services sociaux et de ceux de l'éducation, la contamination doit être survenue avant le 31 mars 2008.

2. L'ÉTABLISSEMENT DU PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Depuis l'exercice 2006-2007, une provision pour passif environnemental est inscrite au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale » afin de pourvoir au paiement des coûts de réhabilitation des terrains contaminés existants au 31 mars 2006, ou au 31 mars 2008 pour les réseaux, et pour lesquels le gouvernement assume la responsabilité réelle ou probable.

À cette fin, les ministères et organismes publics concernés maintiennent à jour un inventaire permanent des terrains contaminés sous leur responsabilité. L'information est consignée dans des fiches spécifiques à chaque terrain, conformément aux instructions du contrôleur des finances. Une mise à jour de l'inventaire des terrains et de l'estimation des coûts de décontamination est effectuée annuellement en vue de la comptabilisation de la variation du passif environnemental.

Conformément à la convention comptable, les variations annuelles ont été imputées aux déficits cumulés du gouvernement jusqu'au 31 mars 2011, date de fin de la période transitoire. À compter de l'exercice 2011-2012, les variations annuelles sont imputées aux résultats courants de l'exercice financier.

Selon les Comptes publics au 31 mars 2012, le passif environnemental du gouvernement s'établit à 3 145 M\$, dont 2 093 M\$ pour des terrains sous sa responsabilité réelle et 1 052 M\$ pour des terrains sous sa responsabilité probable. Ces terrains sont principalement sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Évolution du passif environnemental

(en millions de dollars)

	31 mars 2007	31 mars 2008	31 mars 2009	31 mars 2010	31 mars 2011	31 mars 2012
Passif environnemental	463	789	931	1 776	3 169	3 145

3. LE PLAN DE RÉHABILITATION DES TERRAINS CONTAMINÉS

Afin de resserrer la gestion du passif environnemental, le gouvernement a annoncé au budget 2012-2013 la mise en œuvre d'un plan de réhabilitation des terrains contaminés sous sa responsabilité, avec comme objectif de réduire de 50 % sur une période de dix ans le passif environnemental relié aux terrains sous sa responsabilité réelle, ce qui représente une diminution de plus de 1 000 M\$ d'ici 2021-2022.

Dans le cadre du plan, le Secrétariat du Conseil du trésor a demandé à tous les ministères et organismes concernés de lui transmettre, pour les terrains contaminés sous leur responsabilité, une reddition de comptes des travaux réalisés au cours de l'exercice 2011-2012 ainsi qu'une planification triennale des travaux de décontamination prévue sur l'horizon 2012-2013 à 2014-2015. Une reddition de comptes quant à la planification et au suivi des travaux réalisés par les ministères et organismes publics a été effectuée au Conseil du trésor.

Pour l'exercice 2011-2012, des études de caractérisation des sols et des travaux de décontamination totalisant 44,7 M\$ ont été réalisés sur plus de 1 000 terrains dont la réhabilitation incombe au gouvernement. Ces terrains sont principalement sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Pour la période 2012-2015, les travaux de réhabilitation prévus aux planifications triennales déposées par les ministères et organismes publics concernés totalisent 661,1 M\$, ce qui représente 21 % du passif environnemental globalement établi à 3 145 M\$ au 31 mars 2012.

Par ailleurs, au cours de l'année 2012-2013, une table permanente de concertation a été constituée, réunissant tous les acteurs concernés par le passif environnemental en vue de favoriser la concertation sur divers enjeux, préoccupations et orientations en lien avec le passif environnemental.

Reddition de comptes 2011-2012 et planification 2012-2015 des travaux de réhabilitation (en millions de dollars)

	Reddition de comptes 2011-2012	Planification triennale 2012-2015			
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total
Total des travaux	44,7	141,2	189,0	330,9	661,1

ANNEXE 1

CONVENTION ET DIRECTIVES COMPTABLES

La convention comptable adoptée par le Conseil du trésor s'énonce comme suit :

« Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité du gouvernement, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif environnemental dès que la contamination survient ou dès que le gouvernement en est informé. Le passif environnemental comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation d'un tel passif, les obligations du gouvernement, qui sont constatées jusqu'au 31 mars 2011 à l'égard de terrains contaminés existants au 31 mars 2006, sont imputées aux déficits cumulés. ».

Dans le cas du réseau de la santé et des services sociaux et de ceux de l'éducation, la contamination doit être survenue avant le 31 mars 2008.

De plus, le contrôleur des finances a mis à la disposition des ministères et organismes publics des directives générales concernant l'application de cette convention comptable. Ces directives présentent notamment les éléments suivants :

Définitions

Passif environnemental : le passif environnemental s'entend des obligations du gouvernement envers des tiers (population, parties prenantes au contrat, etc.) de réhabiliter des terrains contaminés. L'obligation du gouvernement peut découler d'une responsabilité réelle ou potentielle.

Ce passif réfère à la réhabilitation de terrains contaminés. Cela inclut les bâtiments, les infrastructures, les équipements ou les contenants de matière dangereuse associés à ces terrains. Par contre, le passif environnemental exclut la réhabilitation de bâtiments ou d'équipements qui représentent un danger, mais dont l'état n'émane pas d'une contamination actuelle ou antérieure d'un sol, par exemple, la réhabilitation d'un bâtiment isolé avec des produits contenant de l'amiante.

Terrain : tout lieu ayant fait ou faisant l'objet d'activités minière, industrielle, commerciale, agricole ou d'un usage résidentiel, institutionnel, récréatif ou public. Un terrain comprend le sol, les eaux souterraines et de surface, qui s'y trouvent, les résidus miniers et les matières résiduelles. Il comprend également les bâtiments, les équipements et les infrastructures et ouvertures au jour associés aux activités s'étant déroulées sur le terrain.

Terrain contaminé : terrain où la concentration de contaminants dépasse les niveaux indiqués dans les lois, règlements, politiques et directives applicables, ou terrain qui pose ou peut poser un danger immédiat ou futur à la santé ou au bien-être de l'être humain, à la sécurité publique ou à l'environnement.

Réhabilitation : mesures mises en œuvre pour protéger les êtres humains, l'environnement en général ainsi que les biens. La réhabilitation consiste à éliminer ou à contrôler la contamination afin de permettre la réutilisation sécuritaire du terrain ou sa remise dans un état satisfaisant conforme aux lois, règlements, directives et politiques applicables. On entend aussi par réhabilitation d'un terrain, le réaménagement, la restauration et la sécurisation d'un site minier au sens de l'application de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1).

ANNEXE 1 (suite)

Critères de constatation et responsabilité gouvernementale

Un passif environnemental doit être constaté dans l'année financière au cours de laquelle :

- Il est déterminé que le terrain est contaminé, ou il est probable qu'il le soit, et dès que le gouvernement en est informé; et
- Il est établi que le gouvernement a une responsabilité, ou que la prise en charge des coûts de réhabilitation du terrain contaminé est certaine ou probable; et
- L'estimation des coûts de réhabilitation peut être déterminée de manière raisonnable.

La responsabilité gouvernementale réside dans le niveau de prise en charge des coûts de réhabilitation de terrains contaminés. Elle n'implique pas nécessairement une reconnaissance de la responsabilité légale à l'égard de la contamination.

La responsabilité du gouvernement envers la réhabilitation d'un terrain contaminé peut être soit réelle, soit potentielle. La responsabilité potentielle peut-être probable, peu ou pas probable ou indéterminable.

La responsabilité du gouvernement est réelle lorsqu'elle est clairement établie et que le gouvernement ne peut en aucun cas éviter l'obligation de réhabiliter le terrain contaminé.

Lorsque la responsabilité est potentielle, il existe, au moment de sa détermination, une incertitude quant à l'existence de l'obligation du gouvernement de réhabiliter le terrain, notamment en ce qui concerne l'identification du responsable de la contamination ou la possibilité que le responsable connu de la contamination n'assume pas sa responsabilité de réhabiliter le terrain contaminé et que le gouvernement doive, en conséquence, en assurer la réhabilitation.

L'évaluation de la responsabilité potentielle dépend de la probabilité qu'un événement futur survienne et confirme la responsabilité du gouvernement d'assumer les coûts de réhabilitation. La responsabilité potentielle est probable lorsque les présomptions sont fortes à l'effet que le responsable de la décontamination ne pourra réaliser les travaux de réhabilitation.

Un passif environnemental est comptabilisé pour un terrain contaminé lorsque la responsabilité gouvernementale est réelle ou lorsque la responsabilité potentielle est probable.

Mesure

Le passif environnemental inclut tous les frais directement rattachés à la réhabilitation d'un terrain contaminé, tels que :

- Les frais liés aux études, aux plans et devis;
- Les coûts de nettoyage (fournitures et main-d'œuvre);
- Les frais de déplacement et de disposition d'équipements ou de biens contaminés ou contaminants;
- Les frais de démantèlement, d'abandon, de fermeture d'installations;
- Les coûts engagés, après la réhabilitation du terrain, pour le suivi et l'entretien qui découlent de sa décontamination.

Le passif environnemental doit être révisé annuellement.

APPENDICES

APPENDICE A

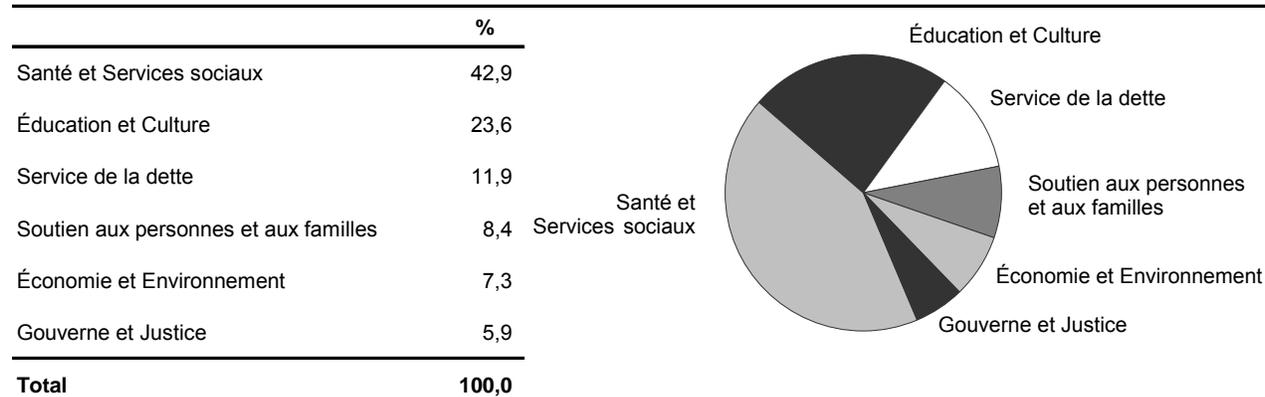
LE BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014 PAR MISSIONS

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Service de la dette.

Trois missions regroupent plus des trois quarts des dépenses budgétaires :

- La mission Santé et Services sociaux, avec 42,9 % des dépenses;
- La mission Éducation et Culture, qui obtient 23,6 % des dépenses;
- La mission Service de la dette, qui reçoit 11,9 % des dépenses.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2013-2014¹



¹ Excluant les crédits périmés escomptés et les économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées.

Appendice A : Le Budget de dépenses 2013-2014 par missions

Dépenses par portefeuilles et missions en 2013-2014

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	
Assemblée nationale	-	-	-	-	119,5	-	119,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	82,4	-	82,4
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	-	-	865,2	-	702,5	-	1 567,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	1 061,9	-	-	-	1 061,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	954,5	-	954,5
Conseil exécutif	-	-	180,8	-	370,3	-	551,1
Culture et Communications	-	631,0	-	-	-	3,8	634,7
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	-	-	273,1	-	-	-	273,1
Éducation, Loisir et Sport	-	10 205,4	-	-	-	-	10 205,4
Emploi et Solidarité sociale	-	-	817,4	3 407,8	-	-	4 225,2
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	-	5 974,3	362,7	-	-	-	6 337,0
Famille	-	-	-	2 474,4	-	-	2 474,4
Finances et Économie	-	-	538,6	-	174,5	8 597,0	9 310,1
Immigration et Communautés culturelles	-	327,3	-	-	-	-	327,3
Justice	-	-	-	167,4	644,1	-	811,5
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur	-	-	121,5	-	-	-	121,5
Ressources naturelles	-	-	405,1	-	-	-	405,1
Santé et Services sociaux	31 186,4	-	-	71,9	-	-	31 258,3
Sécurité publique	-	-	-	-	1 231,3	-	1 231,3
Transports	-	-	709,0	-	-	-	709,0
Travail	-	-	-	-	30,7	-	30,7
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	-	-	-	-	-	-	(100,0)*
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(200,0)*
Total des missions	31 186,4	17 138,0	5 335,3	6 121,4	4 309,9	8 600,8	72 391,8

* Les économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées et les crédits périmés escomptés ne sont pas ventilés entre les missions afin de tenir compte du fait qu'ils seront répartis dans les missions au cours de l'année.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Renseignements complémentaires

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	375,1	538,3	493,8	523,7	483,4
Fonctions régionales	21 682,7	21 245,8	21 160,8	20 868,6	20 542,9
Office des personnes handicapées du Québec	13,1	13,1	12,7	12,7	12,8
Régie de l'assurance maladie du Québec	9 115,5	8 480,6	8 480,6	7 937,7	7 476,2
Total de la mission	31 186,4	30 277,8	30 147,9	29 342,6	28 515,3

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2012-2013 correspondent aux dépenses comparatives 2012-2013 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes » du Budget de dépenses 2013-2014.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Culture et Communications					
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	58,9	54,4	52,3	48,9	44,1
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	572,1	566,6	565,9	597,5	578,5
Éducation, Loisir et Sport					
Administration	138,0	138,4	135,8	110,3	115,1
Développement du loisir et du sport	68,7	63,7	63,7	62,6	63,5
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	9 141,4	9 002,9	8 965,6	8 701,2	8 644,9
Régimes de retraite	857,2	857,2	857,2	851,0	856,6
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie					
Aide financière aux études	615,4	568,8	588,5	562,5	463,1
Enseignement supérieur	5 180,0	5 118,9	5 049,8	5 057,7	4 821,2
Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés	26,8	26,0	25,5	24,7	24,0
Régimes de retraite	152,0	152,0	152,0	148,1	148,8
Immigration et Communautés culturelles					
Charte de la langue française	29,0	27,9	27,5	25,5	23,9
Immigration, intégration et communautés culturelles	298,3	299,3	165,9	168,9	175,2
Total de la mission	17 138,0	16 876,2	16 649,8	16 358,8	15 958,9

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2012-2013 correspondent aux dépenses comparatives 2012-2013 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes » du Budget de dépenses 2013-2014.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Développement des régions et ruralité	97,6	116,5	119,0	120,2	102,9
Habitation	331,9	452,6	388,1	458,5	462,1
Modernisation des infrastructures municipales	435,8	334,2	347,9	312,7	287,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	433,9	424,5	424,2	417,0	413,8
Organismes d'État	628,0	643,1	643,1	643,7	643,6
Conseil exécutif					
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	62,2	65,6	65,5	61,4	62,2
Promotion et développement de la région métropolitaine	118,5	131,0	133,1	138,4	134,0
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,3	5,3	5,3	4,8	5,3
Protection de l'environnement et gestion des parcs	267,9	272,0	261,5	284,2	293,4
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	817,4	846,1	872,5	890,0	881,8

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie					
Administration	59,8	59,9	59,0	66,3	68,9
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	165,3	196,5	189,9	199,3	192,1
Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation	137,6	169,5	150,5	189,0	154,7
Finances et Économie					
Interventions relatives au Fonds du développement économique	229,7	243,1	287,8	255,4	228,9
Promotion et développement du tourisme	130,1	135,8	125,8	142,7	140,4
Soutien technique et financier au développement économique	178,7	208,6	184,2	185,4	159,9
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur					
Affaires internationales	121,5	148,5	141,2	142,8	137,0
Ressources naturelles					
Gestion des ressources naturelles	405,1	483,2	520,0	561,4	611,6
Transports					
Administration et services corporatifs	88,5	98,0	93,2	95,8	80,2
Infrastructures et systèmes de transport	620,5	653,6	626,2	648,8	665,9
Total de la mission	5 335,3	5 687,5	5 637,8	5 817,6	5 725,7

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2012-2013 correspondent aux dépenses comparatives 2012-2013 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes » du Budget de dépenses 2013-2014.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014. De plus, une partie des dépenses du ministère des Transports a été redressée pour tenir compte de la création du Fonds des réseaux de transport terrestre en 2010-2011.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	440,4	455,5	457,6	453,0	459,5
Condition féminine	11,6	10,5	10,0	9,9	12,8
Mesures d'aide financière	2 955,8	2 974,8	3 006,5	2 976,5	2 947,3
Famille					
Mesures d'aide à la famille	2 416,4	2 357,9	2 340,6	2 302,8	2 159,7
Planification, recherche et administration	58,0	57,3	56,5	51,2	31,9
Justice					
Accessibilité à la justice	167,4	162,3	174,9	142,7	139,9
Santé et Services sociaux					
Condition des aînés	29,4	30,0	28,5	20,3	20,3
Curateur public	42,5	43,1	42,8	53,0	50,7
Total de la mission	6 121,4	6 091,4	6 117,3	6 009,5	5 822,1

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2012-2013 correspondent aux dépenses comparatives 2012-2013 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes » du Budget de dépenses 2013-2014.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014.

Appendice A : Le Budget de dépenses 2013-2014 par missions

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires informationnelles et institutionnelles et sécurité	54,3	54,6	54,6	47,0	44,1
Secrétariat général et affaires parlementaires	5,4	5,5	5,5	10,6	10,6
Services statutaires aux parlementaires	59,8	59,1	59,1	57,0	58,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	35,8	111,1	111,1	31,5	28,5
Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie	1,1	1,1	1,1	0,6	0,1
Le Commissaire au lobbying	3,2	3,2	3,0	2,8	2,8
Le Protecteur du citoyen	14,8	14,6	14,6	13,7	14,1
Le Vérificateur général	27,4	26,9	26,9	25,4	24,8
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Administration générale	57,0	52,9	52,8	50,4	50,3
Commission municipale du Québec	2,5	2,5	2,5	2,6	2,6
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	624,9	617,4	617,4	612,0	596,6
Régie du logement	18,0	18,0	17,8	19,0	18,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	4,1	4,3	4,3	3,5	3,4
Fonctions gouvernementales	248,4	243,6	247,2	233,4	362,8
Fonds de suppléance	260,9	234,5	135,0	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	346,6	346,6	346,6	333,4	406,2
Secrétariat du Conseil du trésor	94,6	90,9	93,3	94,3	95,7

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	231,0	241,8	242,6	223,0	206,6
Affaires intergouvernementales canadiennes	15,3	13,8	14,8	12,2	12,3
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Institutions démocratiques et Participation citoyenne	9,6	7,0	8,6	6,9	6,5
Jeunesse	53,5	53,4	53,1	46,5	45,8
Services de soutien auprès de la première ministre et du Conseil exécutif	60,1	62,9	59,8	47,5	49,5
Finances et Économie					
Direction du Ministère	75,4	74,8	71,7	72,9	69,1
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	99,1	111,4	102,3	71,8	51,2
Justice					
Activité judiciaire	107,9	104,6	104,3	100,1	98,7
Administration de la justice	286,9	275,0	279,5	304,0	279,9
Autres organismes relevant du ministre	23,6	23,2	23,7	23,9	23,5
Indemnisation et reconnaissance	97,2	96,7	96,7	96,3	90,9
Justice administrative	12,2	12,0	12,1	12,0	11,6
Poursuites criminelles et pénales	116,3	104,9	113,9	106,3	78,6
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	33,7	33,3	33,8	32,1	30,0
Sécurité, prévention et gestion interne	582,8	584,1	584,2	603,0	557,9
Sûreté du Québec	614,7	606,0	613,1	638,0	583,7

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Travail					
Travail	30,7	31,4	31,1	39,7	39,0
Total de la mission	4 309,9	4 323,7	4 239,1	3 974,2	3 955,7

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2012-2013 correspondent aux dépenses comparatives 2012-2013 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes » du Budget de dépenses 2013-2014.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014.

Mission Service de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2013-2014	Budget de dépenses 2012-2013	Dépense probable 2012-2013	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2010-2011
Culture et Communications					
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	3,8	4,7	4,7	-	-
Finances et Économie					
Service de la dette	8 597,0	7 912,0	7 912,0	7 347,6	7 083,9
Total de la mission	8 600,8	7 916,7	7 916,7	7 347,6	7 083,9
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	(100,0)	-	-	-	-
Crédits périmés escomptés	(200,0)	-	(150,0)	-	-
Crédits non dépensés	-	(614,6)	-	-	-
Total des missions	72 391,8	70 558,7	70 558,7	68 850,5	67 061,6

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2012-2013 correspondent aux dépenses comparatives 2012-2013 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes » du Budget de dépenses 2013-2014.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2013-2014. De plus, une partie des dépenses du ministère des Transports a été redressée pour tenir compte de la création du Fonds des réseaux de transport terrestre en 2010-2011.

APPENDICE B

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1999-2000, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires

	Dépenses de programmes		Service de la dette		Dépenses budgétaires ¹	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
1999-2000	36 002	1,8 ²	7 035	2,6	43 037	6,4 ²
2000-2001	38 317	6,4	7 248	3,0	45 565	5,9
2001-2002	40 074	4,6	6 930	(4,4)	47 004	3,2
2002-2003	41 834	4,4	6 804	(1,8)	48 638	3,5
2003-2004	43 327	3,6	6 850	0,7	50 177	3,2
2004-2005	45 452	4,9	7 035	2,7	52 487	4,6
2005-2006	46 765	2,9	7 042	0,1	53 807	2,5
2006-2007	49 022	4,8	7 185	2,0	56 207	4,5
2007-2008	51 774	5,6	7 160	(0,3)	58 934	4,9
2008-2009	55 197	6,6	6 639	(7,3)	61 836	4,9
2009-2010	58 215	5,5	6 240	(6,0)	64 455	4,2
2010-2011	59 978	3,0	7 084	13,5	67 062	4,0
2011-2012	61 503	2,5	7 348	3,7	68 851	2,7
2012-2013 ^P	62 642	1,9	7 917	7,7	70 559	2,5
2013-2014 ^P	63 791	1,8	8 601	8,6	72 392	2,6

¹ Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées. De plus, une partie des dépenses du ministère des Transports a été redressée pour tenir compte de la création du Fonds des réseaux de transport terrestre en 2010-2011.

² Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. En tenant compte de ces dépenses, le taux de croissance des dépenses de programmes aurait été de 1,8 % en 1999-2000.

^P Prévisions

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population ¹ en milliers	Taux de croissance du PIB ² %	Taux d'inflation au Canada ³ %	Dépenses de programmes		
				en % du PIB	par habitant	
					en \$	variation en %
1999-2000	7 323	7,4	1,8	16,5	4 916	1,4
2000-2001	7 357	6,7	2,7	16,5	5 208	5,9
2001-2002	7 396	3,0	2,5	16,7	5 418	4,0
2002-2003	7 441	4,2	2,2	16,7	5 622	3,8
2003-2004	7 486	3,9	2,8	16,7	5 788	3,0
2004-2005	7 536	4,8	1,8	16,7	6 031	4,2
2005-2006	7 582	3,5	2,2	16,6	6 168	2,3
2006-2007	7 632	3,8	2,0	16,8	6 423	4,1
2007-2008	7 687	4,8	2,2	16,9	6 735	4,9
2008-2009	7 751	2,6	2,3	17,6	7 121	5,7
2009-2010	7 826	0,7	0,3	18,4	7 439	4,5
2010-2011	7 905	4,5	1,8	18,2	7 587	2,0
2011-2012	7 978	4,7	2,9	17,8	7 709	1,6
2012-2013 ^P	8 055	3,2	1,5	17,6	7 777	0,9
2013-2014 ^P	8 121	3,6	1,6	17,3	7 855	1,0

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances et de l'Économie pour les données économiques.

¹ Population au 1^{er} juillet de l'exercice financier considéré.

² Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré. Pour les années antérieures à 2007-2008, les taux présentés sont une estimation du ministère des Finances et de l'Économie.

³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

^P Prévisions

B.3

Dépenses par portefeuilles

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2012-2013	Dépenses réelles		
			2011-2012	2010-2011	2009-2010
Assemblée nationale	120	119	115	113	114
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	82	157	74	70	70
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 568	1 546	1 575	1 520	1 515
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 062	1 067	1 061	1 058	1 100
Conseil du trésor et Administration gouvernementale*	955	827	665	868	603
Conseil exécutif*	551	578	537	518	499
Culture et Communications	631	618	647	623	627
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	273	267	289	299	290
Éducation, Loisir et Sport	10 205	10 023	9 725	9 680	9 290
Emploi et Solidarité sociale	4 225	4 347	4 329	4 301	4 316
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	6 337	6 215	6 247	5 873	5 707
Famille	2 474	2 397	2 354	2 192	2 000
Finances et Économie*	713	772	728	649	965
Immigration et Communautés culturelles*	327	193	194	199	193
Justice	812	805	785	723	702
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur*	122	141	143	137	144
Ressources naturelles	405	520	561	612	616
Santé et Services sociaux	31 258	30 219	29 416	28 586	27 534
Sécurité publique	1 231	1 231	1 273	1 172	1 157
Transports**	709	719	745	746	737
Travail	31	31	40	39	36
Économies à réaliser par les entités consolidées	(100)	-	-	-	-
Crédits périmés escomptés	(200)	(150)	-	-	-
Dépenses de programmes	63 791	62 642	61 503	59 978	58 215
Service de la dette	8 601	7 917	7 348	7 084	6 240
Dépenses budgétaires	72 392	70 559	68 851	67 062	64 455

* Le budget de dépenses 2013-2014 de ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses des exercices financiers antérieurs sont diminuées en raison de tels transferts.

** Une partie des dépenses du ministère des Transports a été redressée pour tenir compte de la création du Fonds des réseaux de transport terrestre en 2010-2011.

Dépenses réelles									
2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000
115	114	107	99	96	97	94	91	82	77
134	70	131	58	58	93	66	52	43	42
1 474	1 435	1 514	1 443	1 391	1 200	1 209	1 198	1 181	1 000
706	724	694	657	661	661	640	650	713	512
593	552	747	565	539	450	541	491	460	400
463	427	359	347	345	298	279	241	253	292
616	599	571	515	504	491	466	457	506	461
281	266	244	252	259	277	268	279	284	281
8 992	8 656	8 198	8 034	7 833	7 590	7 428	7 116	6 714	6 500
4 186	4 117	4 089	4 042	4 114	4 203	4 197	4 092	4 107	4 067
5 646	5 037	4 703	4 490	4 285	4 216	3 976	3 718	3 710	3 549
1 897	1 780	1 668	1 562	1 476	1 420	1 248	1 104	882	699
994	630	467	675	522	515	870	814	889	801
184	155	147	138	142	149	153	148	125	122
696	680	725	651	630	595	563	529	487	477
147	131	117	115	115	122	127	128	116	110
527	577	410	343	313	364	375	362	383	504
25 686	24 112	22 505	21 208	20 622	19 065	17 907	17 180	16 088	14 788
1 119	1 054	986	942	941	933	868	797	741	698
703	619	604	567	531	522	490	540	475	542
38	39	36	62	75	66	69	87	78	80
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
55 197	51 774	49 022	46 765	45 452	43 327	41 834	40 074	38 317	36 002
6 639	7 160	7 185	7 042	7 035	6 850	6 804	6 930	7 248	7 035
61 836	58 934	56 207	53 807	52 487	50 177	48 638	47 004	45 565	43 037

